



le Tambour du village

Septembre 2019

95



Bulletin municipal
Vaux en Amiénois et Frémont



Sommaire

Editorial	3-4
Site internet	5
Informations municipales	6
Réunions du conseil municipal	7-8-9
Mise en place du plan canicule	9
Service de portage de repas à domicile	10
Mise en place du Bus de ville	11
Nettoyage de la mare	12-13
Fête des Ecoles	14-15
Cérémonie du 14 Juillet	16-17
Rupture d'une canalisation	18-19
Quand l'histoire n'a pas de frontière	20-21
La vie de Ecoles	22-23-24
Marché Franco-Sicilien	25
Eglise St Firmin de la commune	26-27
Recette de cuisine	28
Diplômés de Juin	29
Départ du Capitaine GRAVELINES	29
Décès de Marcel DOMON	29
Activités du Club des Val'Heureux	30-31



Editorial

Le mot du Maire



Nous arrivons désormais à la fin de mandat car les prochaines élections municipales auront lieu en Mars 2020.

Six années de gestion locale semées d'embûches de par l'arrivée des lois qui auraient pu nous empêcher de réaliser certains de nos engagements auprès des citoyens que vous êtes. Rassurez-vous, grâce à une gestion raisonnée et responsable, tous les projets que nous avons prévu en 2014 dans notre profession de foi ont été réalisés, voire même largement dépassés et je vais vous présenter les investissements réalisés lors de ce mandat 2014-2020.

Notre ambition commune est de faire en sorte de répondre aux attentes de nos administrés et ce pourquoi nous avons été élus.

La baisse des dotations complique notre mission mais malgré cela, nous avons tenu le cap et quelque part, nous en sommes fiers.

BILAN DU MANDAT 2014

Lors de ce mandat il faut retenir que le Conseil Municipal n'a pas augmenté les impôts qui se décomposent comme suit :

- taxe d'habitation : 14,74%
- taxe foncière bâti : 26,61%
- taxe foncière non bâti : 47%

LISTE DETAILLEE DES INVESTISSEMENTS REALISES DE 2014-2020

Pose de radiateurs électriques à la salle des Fêtes.

Installation d'un tubage pour la cheminée du logement communal.

Rénovation par tranches de l'Eglise avec l'investissement apprécié de Mr VAQUETTE à titre bénévole.

Installation d'une sirène par la Préfecture à la salle des fêtes en particulier à cause du risque SEVESO à la Zone Industrielle.

Travaux de réhabilitation de la mare de Vaux avec le concours bénévole de Mr THERRY.

Curage et rénovation du bassin situé près du cimetière : 9112€

Travaux de bordurage et travaux voirie 23 535€ HT

Travaux de voirie en 2016 (chemin de la Butte Verte 7625€ HT – chemin de la Grande Montagne 16 928€ HT – rue de la Croix 3237€ HT)

Démolition du château d'eau de Frémont devenu dangereux et n'étant plus fonctionnel 30 000€ entièrement financé par le Syndicat des eaux de Naours (SIAEP) dont le Président est Mr DETURCQ.

Travaux de mise aux normes électriques à la salle des fêtes de Vaux 3087€ HT.

Dernière tranche de l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques 794 375,87€ sur Vaux et Frémont subvention de 380 950,58€ de la FDE (fédération départementale de l'énergie).

Le sénateur Christian MANABLE nous a octroyé 30 000€ au titre de la réserve parlementaire. Merci beaucoup Mr MANABLE de ce beau cadeau car c'était la dernière fois que les députés et sénateurs étaient en mesure d'aider ainsi les communes qui avaient des projets innovants. En effet depuis début janvier 2018, la réserve parlementaire n'existe plus. Au total les subventions s'élèvent à 410 950,58€ soit plus du double des travaux d'effacement réalisés dernièrement.

D'autre part, dès fin 2019, une antenne FREE sera implantée à la cavée pour une réception optimale. Cette initiative est l'œuvre d'Alain CAUSSIN, notre premier adjoint qui s'est occupé de ce dossier du début à la fin. De plus, cette réalisation financièrement et intégralement prise en charge par la Société FREE va nous permettre de percevoir 3500€ par an pendant 10 ans.

Nous avons dans un autre domaine acheté un tracteur pour un coût de 16990€, une tondeuse à gazon (matériel roulant conforme à la législation) et un ordinateur portable.

Les stages des employés Jean-François et Florent leurs ont permis d'obtenir le diplôme d'artificiers ainsi que le diplôme du CACES qui permet de conduire le matériel communal.

TRAVAUX ANNEXES

Installation de l'assainissement non collectif au logement de la Mairie, pour un coût de 11 000€, subventionnée à hauteur de 4 000€ par l'agence de l'eau qui depuis le 1er janvier 2019 n'accorde plus d'aide; Nous étions pratiquement les derniers à profiter de cette disposition non négligeable.



Installation de 2 boîtes à lire à Vaux et à Frémont offertes par Amiens Métropole.

Aménagement d'une plate-forme en béton pouvant accueillir les bennes à déchets verts à Frémont, ainsi que les bacs à verre et à papiers-cartons coût 7651,20€HT subvention attendue du Conseil départemental environ 2000€.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

La parcelle de terrain située près de la Chapelle de Frémont qui n'avait pas de propriétaire connu depuis plus de 30 ans est devenue propriété communale après l'acte rédigé par notaire au titre du « bien vacant sans maître ».

Reconduite de la taxe à l'hectare à 8€. La compétence revenant désormais à la Commune, le tarif est resté le même qu'avec la Com de Com Bocage Hallue. Cette taxe permet d'entretenir entre autre, les chemins ruraux

Adhésion à Amiens Métropole à dater du 1^{er} Janvier 2018.

Renégociation des emprunts au Crédit Agricole grâce à la baisse des taux.

Signature d'un jumelage avec la Ville de CATTOLICA ERACLEA en Sicile.

LES MANIFESTATIONS MARQUANTES ENTRE 2014-2020

Obtention de 2 fleurs au concours des Villes et Villages fleuris. Cette reconnaissance a pour conséquence de voir le prix des terrains à bâtir augmenter. A ce sujet, il faut remarquer que les Valois ont fait un effort particulier pour embellir la Commune.

Commémoration le 11 octobre 2015 de la 1^{ère} guerre mondiale avec musée dans la salle des fêtes (les Poilus de Picardie, le Musée d'Albert, voitures anciennes, les cornemuses, les porte-drapeaux du canton).

Les 12 et 13 mai 2018 grande manifestation mémorielle intitulée les « Conflits du XX^e siècle », en partenariat avec la commune voisine de St Vast en Chaussée.

Le Tambour, Bulletin d'informations municipales

Directeur de la publication : **Daniel LELEU**

Rédacteur en chef : **Alain CAUSSIN**

Membres du comité de rédaction : **les membres du Conseil municipal ainsi que, Jocelyn NOURTIER et Joëlle CHADAL**

eMail : mairie.vaux-en-amienois@laposte..net

La traditionnelle course cycliste lors de la fête du village qui rassemble de nombreux participants jeunes ou moins jeunes. Chaque année entre 60 et 70 concurrents prennent le départ dans 4 catégories distinctes.

Commémoration Franco australienne pour le Sergent MEEHAN le 27 Aout 2019

Le marché Franco Sicilien le 8 Mars 2019 (550 visiteurs).

Rallye Méharis dernier week-end d'Août à Frémont 50 véhicules.

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

5 associations déclarées :

- 1) **le club de gymnastique** présidente Nicole DEMARQUE.
- 2) **le club des Val'Heureux** président François PETIT.
- 3) **le club de country** présidente Annick DARCHY.
- 4) **le club de la Frémontoise** présidente Catherine BRANDICOURT.
- 5) **l'association Franco-Sicilienne** président François DENDELEUX.

Et enfin **le club de marche** chaque mardi de 14 H à 16 H et le jeudi de 10 H à 12 H animé bénévolement par Michel CARRE et qui connaît un succès grandissant.

Le site internet est fait pour vous, il est très documenté, aidez-nous à le faire vivre. Merci à Mr Jocelyn NOURTIER pour son investissement sans faille.

Cordialement

**le Maire
Daniel LELEU**

Site internet www.vaux-en-amienois.net

Ce site est fait pour vous, aidez nous à le faire vivre et découvrir.

Jocelyn NOURTIER

webmaster@vaux-en-amienois.net



Internet Valois



Bienvenue sur le site de Vaux en Amiénois & Frémont
ed'Chés mach'eux d'hereings
(à Chatchun sen pain pis s'n héréing !)



Le Site de votre commune
www.vaux-en-amienois.net

Ce site a été conçu spécialement pour vous et notre commune de
VAUX en AMIENOIS.
Plus de 5000 pages sont à votre disposition et vous permettent de suivre au
plus près la vie du Village ...



Quelques sujets ...

*Consultation des N° du Tambour depuis 1983
Livrets historiques divers
Les Maires depuis 1790*

*Les réunions du Conseil municipal depuis 1983
Balades dans rues de Vaux & Frémont
La revue de Presse depuis 1965 ...*

Et de multiples autres sujets sont à découvrir lors de votre visite ...

Merci de nous communiquer vos documents d'archives, toutes aides et suggestions sont bienvenues.

Jocelyn NOURTIER



Informations Municipales

Nous vous avons informé qu'une opération de thermographie aérienne avait été réalisée dans la nuit du 13 au 14 décembre 2018, ces clichés sont consultables en mairie.

Les services d'Amiens Métropole nous informent qu'une tournée des communes aura lieu afin de restituer gratuitement aux habitants intéressés le cliché thermique de leur habitation et bénéficier des conseils d'un technicien.

Le camion Lieu d'Accueil Unique pour la **Rénovation Energétique** sera dans notre commune le Mardi 10 Décembre 2019 de 10 h à 17 h.

Et vous accueillera sur rendez vous pris au préalable :

au : 03.60.01.54.70

ou

par mail : contact-renovation@amiens-metropole.com

Nous vous informons que Monsieur BOQUELET instructeur à Amiens Métropole des autorisations d'urbanisme de la commune, recevra en mairie de Vaux en Amiénois le :

Mercredi 05 Février 2020 de 10 h 00 à 12 h 00

Sur rendez vous, pour toutes questions relatives à vos futurs projets

Afin que cette permanence se passe au mieux nous vous demandons de prendre contact en mairie aux heures de permanences habituelles ou de déposer ce document avec vos noms et coordonnées téléphonique, afin de nous informer de votre intention de rendez vous,

Cette permanence pourra se tenir à condition qu'il y ait un minimum de demandes.

Le Maire



Réunions du Conseil municipal

Séance du 17 juin 2019

Le conseil municipal de Vaux en Amiénois légalement convoqué le 12 juin 2019, s'est réuni en séance ordinaire le lundi 17 juin 2019, à 18 H 30 sous la présidence de Monsieur LELEU Daniel, Maire.

Etaient présents : Mme CHANEL

M. BOIDIN, CAUSSIN, DENDELEUX, GAMBIER, TARRATTE, POUSSART, PREVOT

Formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : Mme LEVERT

Absent non excusé : M. BRANDICOURT

1 – Approbation compte rendu :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si le compte rendu de réunion de la séance du 25 avril 2019 est validé, Monsieur GAMBIER demande à Monsieur le Maire de préciser au point numéro 7 que le captage était proposé aux exploitants du village pour l'euro symbolique, Monsieur le Maire ajoute cette phrase au point numéro 7 du compte rendu du 25 avril 2019, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Délégation de vote : Mme LEVERT donne pouvoir à Mme CHANEL

- Secrétaire de séance : M. le Maire demande à M. PREVOT s'il veut être secrétaire de séance, M. PREVOT ne souhaite pas. M GAMBIER se propose d'être le secrétaire de séance, il n'y a pas d'autre candidat, M GAMBIER est donc désigné secrétaire de séance.

En préambule, Monsieur le Maire indique avoir reçu Monsieur Lescot ainsi que sa sœur qui ont vendu les terrains de la rue de l'épinette. Ceux-ci n'acceptent pas d'avoir à payer une taxe à la commune, dans la mesure où ils estiment avoir vendu de la terre agricole qui a vocation à devenir du terrain constructible. Monsieur le Maire leur a expliqué qu'il s'agit d'une décision ancienne, qui a été prise par le conseil municipal le 24 novembre 2006 avec effet au premier janvier 2007.

M. DENDELEUX explique aux conseillers que la taxe sur les terrains devenus constructibles à la suite de l'élaboration d'un document d'urbanisme s'applique sur les ventes de terrains rue de l'Epinette, il explique que le vendeur et son Notaire font quelques difficultés quant à l'application de cette taxe et précise que cette recette rapporterait à la commune environ 4000€ par terrain soit au total environ 24000 € pour la vente des six terrains.

Après un tour de table, il est décidé, à l'unanimité d'appliquer la délibération du 24 novembre 2006.

3- Proposition d'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie :

Monsieur le Maire donne lecture d'un devis de la SARL Prest'Assainissement pour l'achat et l'installation non enterrée d'une cuve d'eau de 5000 litres équipée d'une pompe, le tout pour un montant HT de 2 785 euros, incluant la pompe d'un montant de 720 euros.

M GAMBIER demande à quoi va servir cette eau récupérée, il lui est répondu qu'elle doit servir à arroser les fleurs, un autre élu fait remarquer que l'on a plus de fleurs à arroser.

M CAUSSIN explique que par temps chaud, comme c'est le cas actuellement, les massifs doivent être arrosés et la commission des villages fleuris insiste pour que nous ayons un système de récupération d'eau.

Il est proposé d'acheter 2 ou 3 cuves de 1000 litres afin de réaliser une installation moins lourde et surtout moins coûteuse.

Les conseillers après en avoir débattu votent à l'unanimité pour l'achat de 3 cuves de 1000 litres qui seront installées par les employés communaux. Le trop plein, quant à lui sera raccordé au puits existant.

4 – Proposition d'achat de 2 barnums pliables :

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un barnum a été endommagé par un coup de vent lors de la kermesse 2018.

Il est fait lecture d'un devis pour l'acquisition de 2 barnums pliables plus faciles à installer de 3m x 6m avec un système de gouttière permettant de les rassembler, pour un montant HT de 1 137 euros.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'achat de ces barnums.

M. POUSSART demande à Monsieur le Maire s'il ne restait pas un ancien barnum, il lui est répondu qu'il en reste un,

M. POUSSART demande pourquoi de pas l'avoir prêté pour la fête des voisins à la suite de la demande faite par Mme DEVAUCHELLE Hélène, Monsieur le Maire répond qu'il n'en restait plus qu'un est qu'il ne voulait pas prendre le risque que celui-ci soit endommagé ne sachant pas si l'on serait livré des nouveaux barnums pour la kermesse des écoles.



M. POUSSART fait remarquer que c'est ce qu'il aurait fallu répondre aux demandeurs plutôt que de dire qu'il n'y en avait plus. Il est demandé si les barnums seront loués, après débat il est décidé que seuls les nouveaux barnums seront loués au prix de 50€ par barnum avec une caution de 650€ et uniquement aux habitants du village.

5 – Point sur le balayage :

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que lors de la dernière réunion du Conseil il a été décidé que le balayage serait réalisé par la Société SUEZ pour un coût de 731 euros HT pour deux passages, mais que les dates de passage n'ont pas été définies, après réflexion il est décidé à l'unanimité que la balayeuse passera fin mars et mi-novembre.

6 – Point sur le fauchage :

Un bilan très positif est fait sur le fauchage des accotements réalisé par la société BEUGNET, il décide de faire réaliser dès maintenant le fauchage des chemins en herbe.

Monsieur le Maire informe les conseillers que Mme CAVILLON Anne-Sophie est passée en Mairie pour signaler que les arbres ruelle des Bosquets sont à tailler. Il est rappelé que ces arbres ont été taillés l'année dernière par Franck BRANDICOURT lors du fauchage des talus.

M CAUSSIN demande que soient répertoriés les endroits où des arbres et des buissons sont à tailler et le débat est lancé sur le fait que la commune n'a pas à prendre à sa charge la taille des arbres implantés sur des terrains privés.

Monsieur le Maire propose que soit envoyé un courrier aux propriétaires qui ont des branches dépassants sur le domaine public leur demandant de couper ces branches, faute de quoi ces tailles seraient réalisées par la commune et facturées aux propriétaires riverains, ce qui est accepté à l'unanimité. Il demande à la commission des chemins de bien vouloir répertorier les propriétaires des terrains limitrophes.

M. POUSSART se propose de rencontrer la Société BEUGNET pour faire un devis de taille et d'élagage des arbres.

7 – Réfection chaussée :

La commission voirie a décidé de proposer au Conseil Municipal la réfection de deux parties de la voie Communale numéro 6 de Vignacourt à Vaux en Amiénois aux lieux-dits « le montant descendant » et « les terres noires » pour un montant estimé de 18267 € HT pour une longueur cumulée de 600 ml.

Le conseil Municipal approuve et valide à l'unanimité la proposition de la commission voirie.

M GAMBIER informe le Conseil Municipal que la commission voirie a également fait chiffrer pour le programme voirie des prochaines années des travaux de réfection dans le chemin rural de Vignacourt à Vaux au lieu-dit « les terres Monsieur », ce chemin pose un problème car il est mitoyen entre les communes de Vignacourt, Flesselles et Vaux.

M GAMBIER précise qu'il a rencontré le Maire de Vignacourt qui n'est pas opposé à la réalisation de ces travaux en commun et doit également rencontrer le Maire de Flesselles pour connaître sa position. Si ces deux communes sont favorables une convention sera proposée pour réaliser ces travaux.

Monsieur Caussin demande à Monsieur Gambier, responsable de cette commission si, comme cela avait été prévu, l'emplacement de la plateforme d'enlèvement a été arrêtée. Monsieur Gambier indique que cela n'a pas encore été fait et donne les coordonnées des représentants des sucres. Monsieur Boidin indique qu'une solution simple consiste à convoquer les techniciens et de leur imposer la pose de panneaux de déviation ; les agriculteurs, quant à eux, devant s'engager à assurer le nettoyage.

8 – Appel à candidature pour un enquêteur INSEE :

Monsieur le Maire informe les conseillers que le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020, pour cela un agent recenseur doit être nommé, il sera conseillé dans son travail par un coordonnateur, Gladys VIANT sera coordonnatrice pour la commune de Vaux en Amiénois.

M. GAMBIER demande pourquoi Gladys ne ferait-elle pas le recensement puisqu'elle l'a déjà fait plusieurs fois par le passé et que cela s'est toujours très bien déroulé, M. le Maire précise qu'il est bien de proposer ce travail de recensement à quelqu'un qui n'a pas énormément de revenu.

Mme CHANEL tient à préciser qu'il faut quelqu'un de confiance et surtout discret.

Le conseil après avoir débattu décide de faire appel à candidature.

– Droit de préemption :

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande d'information concernant le droit de préemption est parvenue à la Mairie à la suite de la vente de la maison de M. FERON.

M. GAMBIER précise que pour qu'il y ait droit de préemption il faut qu'il y ait un projet en cours à cet endroit.

Monsieur le Maire répond que puisqu'il n'y a pas de projet, il sera répondu que la commune ne préempte pas.

– Courrier de M. DELANCHY :

M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. DELANCHY concernant le refus du permis de construire de M. PEGARD, dans son courrier M. DELANCHY demande à avoir accès aux dossiers d'autorisation de travaux rue du Bout de Magnier et rue Sainte Anne.

Fin de séance : 20 h 40.



Séance du 16 juillet 2019

Le conseil municipal de Vaux en Amiénois légalement convoqué le 10 juillet 2019, s'est réuni en séance ordinaire le Mardi 16 juillet 2019, à 18 H 30 sous la présidence de Monsieur LELEU Daniel, Maire.

Etaient présents : Mme CHANEL
M., CAUSSIN, TARRATTE,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme LEVERT, Ms POUSSART, DENDELEUX,

Absents non excusé : Ms. BRANDICOURT, BOIDIN, GAMBIER, PREVOT

1 - Délégation de vote : Mme LEVERT donne pouvoir à Mme CHANEL
M. DENDELEUX donne pouvoir à M. LELEU

Le quorum n'étant pas atteint la réunion est reportée au Mercredi 31 juillet 2019 à 18 h 30.

Fin de séance : 18 h 45.

Mise en place du plan canicule

Début juin, le plan national canicule a été activé par les autorités sanitaires.

Pour mémoire, ce plan est activé afin de faire remonter les informations quant aux conditions climatiques et anticiper les éventuels épisodes de canicule pour protéger au mieux les populations les plus sensibles.

Le plan canicule n'est pas réservé aux grandes villes. Nous avons décidé de le mettre en place dans notre village.

Pendant cette période, Jean François a rendu visites aux personnes âgées afin de vérifier qu'elles ne souffraient pas trop de la chaleur, qu'elles manquaient de rien et vérifier qu'elles pensaient à s'hydrater.

Dans la mesure où il y a de fortes chances que ce phénomène se reproduise régulièrement et afin de n'oublier personne, nous proposons aux familles et en règle générale aux personnes qui en éprouvent le besoin, de se faire connaître en mairie afin qu'elles puissent être visitées.

Alain CAUSSIN





croix-rouge française

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS SOUTENIR

Pour que vivre chez soi reste un véritable choix de vie, nous vous proposons en partenariat avec **La Table du Maraîcher** et **La Poste** la livraison à domicile de repas variés et équilibrés.

Pour tous les jours de la semaine ou seulement quelques jours, à court terme ou à long terme, notre service s'adapte à vos besoins et à vos envies.

Notre zone d'intervention

Nous intervenons sur toutes les communes de la communauté d'agglomération Amiens Métropole et la communauté de communes Nièvre et Somme.

NOTRE PRESTATION

Chaque jour au choix, deux menus différents composés ainsi :

- entrée
- plat garni
- accompagnement de légumes ou féculents
- fromage
- dessert

Potage en supplément.



La Table du Maraîcher favorise l'achat de produits frais et locaux dans son approvisionnement.

Des menus adaptés à chaque régime alimentaire :

- Un menu « normal »
- Un menu sans sel
- Un menu diabétique



Jours de livraison :

- Le mardi pour les repas de mardi et mercredi
- Le jeudi pour les repas de jeudi et vendredi
- Le vendredi pour les repas de samedi et dimanche
- Le samedi pour le repas de lundi

Les livraisons seront effectuées par votre facteur entre 8h30 et 12h30.



Facturation

- Mensuelle
- Chèque, prélèvement ou virement bancaire
- Coût : 8,75€ sans potage et 9,10€ avec potage, livraison incluse.

Crédit d'impôt de 50% sur le coût de la livraison des repas, imposable ou non.



Comment ça marche ?

Appelez-nous pour la toute première commande, ou plus d'informations au

03 22 33 10 00

Le service est totalement modulable : à tout moment vous pouvez ajouter ou retirer des repas sur la semaine ou suspendre les livraisons (préavis de 48 heures à respecter).

Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 14h à 17h.



croix-rouge française

SPASAD Amiens Montdidier,
6 rue Amand de Vienne 80500 MONTDIDIER
03 22 33 10 00
spasad.somme@croix-rouge.fr

En partenariat avec :



Chers administrés,

Début Juillet, nous annonçons l'arrivée du bus de ville avec une formule originale.

Aujourd'hui, nous vous confirmons les passages d'un minibus mis à votre disposition, solution qui devrait vous satisfaire.

Le taux de fréquentation de ce service déterminera le maintien ou non du service de bus. Vous pouvez réserver jusque une heure avant

au : **09 70 82 07 22**

Cordialement

Le Maire
Daniel LELEU

Du lundi au samedi	LMMJV	LMMJV	L à S	L à S
Saint Vast en Chaussée	10:04	12:26	14:04	17:54
Vaux en amiénois	10:08	12:22	14:08	17:52
AMIENS Centre commercial Nord	10:20	12:10	14:20	17:40
Gare du Nord Quai G	10:30	12:00	14:30	17:30

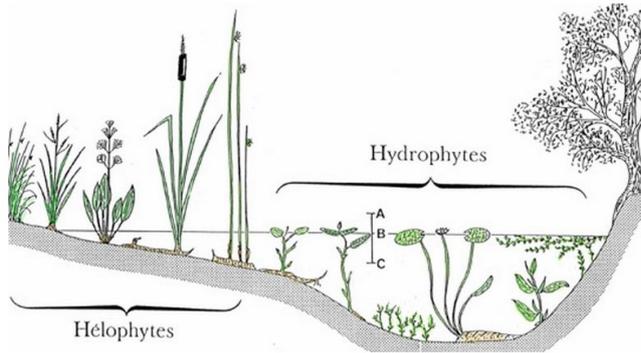
Rappel

Passage des encombrants le
Jeudi 24 octobre



La mare

Devant la croissance très rapide des végétaux, il devenait urgent de maîtriser leur croissance



Alors quand les amoureux de la mare et des bains de boue...



Le résultat est assuré !





**...se mettent au travail
dans la joie et la bonne
humeur !**



28 juin

Costumes magnifiques



Acteurs (les enfants) de grand talent



Fête des écoles



**Chorégraphies de qualité
sous la direction des
enseignants**



**Une journée vraiment
très réussie !**



Cérémonie



14 Juillet 2019



La cérémonie du 14 juillet 2019 a rassemblé un nombreux public composé en majorité d'habitants de la commune qui ont dégusté un excellent couscous royal. Cette journée ensoleillée était animée par un groupe de JAZZ « LABANDAMAX » qui a ravi les participants et de nombreux membres du conseil municipal fort investis dans la vie de la cité.



19 Juillet : Rupture d'une canalisation



Il faut creuser et pomper l'eau pour trouver la fuite



Bien nettoyer



Rue Guilbert



Pour ensuite poser un manchon

Retour à la normale
vers 11h30.

Ouf, juste avant le
repas !



Quand l'histoire

Dan MEEHAN est venu d'Australie avec son épouse pour se recueillir sur la tombe de son grand-oncle, le sergent Hugh Stanley MEEHAN, mort en 1916 sur le sol de notre village et remercier la commune.

Vous avez suivi son histoire depuis quatre ans dans tous les Tambours précédents. Pour mémoire, Dan apprend le français avec une lilloise à qui il demande de se rendre sur la tombe de son grand-oncle. C'est par hasard qu'elle rencontre Corinne HEDUIN CAUSSIN qui tient les chambres d'hôtes « Le Tandem » et qui, jusqu'au bout, sera le lien entre tous les acteurs de ces belles rencontres.

Il n'en fallait pas plus pour qu'une amitié se noue et que s'échangent des courriers et des photos, mais également pour qu'à la demande de Dan MEEHAN, Corinne envoie de la terre de la tombe de son grand-oncle en Australie après qu'Annick DUBAS l'ait faite bénir par le curé de la paroisse. Cette terre a servi lors d'une commémoration aborigène qui a ramené l'esprit du soldat sur sa terre natale, cent ans après, jour pour jour.



**Commémoration
au cimetière**



n'a pas de frontière



Cette belle histoire a été également l'occasion de créer un échange entre les écoles de nos deux communautés. C'est ainsi que les élèves de la classe de Maïté HONORE découvrent l'anglais et l'Australie à travers les envois des élèves de l'école de Fort KEMBLA. Cette histoire n'est-elle pas le début d'une grande histoire, d'un grand échange entre nos deux communes à travers le travail des élèves et de leur enseignante.



Puis, pour clôturer cette journée de mémoire et d'avenir à laquelle beaucoup d'habitants se sont associés, Monsieur Dan MEEHAN a été déclaré « Citoyen d'honneur » de notre commune.

Merci encore à tous ceux, très nombreux, qui ont participé depuis quatre ans à ce rapprochement et particulièrement Michel CARRE, Annick DUBAS, Chantal PATTE et Jocelyn NOURTIER pour leur aide active.



L'école : L'heure de la rentrée des classes

écoles septembre 2019

Description :

Notre Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) regroupe trois villages Vaux-en-Amiénois, Saint-Vaast-en-Chaussée et Frémont.

Les élèves sont regroupés sur trois classes dans deux communes : 24 élèves de Maternelles à Saint Vaast et 39 élèves d'Elémentaire à Vaux. (63 en tout).

4 enseignants sont répartis sur le RPI :

- à Saint Vaast : Mme Pinson avec les Tout-Petits-Petits-Moyens et Grands accompagnés de Mme Fournier (ATSEM).

- à Vaux : - Mme Honoré avec les CP-CE1.

-Mr Lavillette et Mme Wateau avec les CE2-CM1-CM2.

Une garderie(à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30) et une cantine ,avec Mme Fournier et Mme Thilloy ,accueillent les élèves chaque jour.

La vie à l'école :

Nous avons la chance d'évoluer dans un cadre très agréable avec des locaux adaptés et du matériel de qualité (Tableau Numériques Interactifs dans chaque classe, des ordinateurs fixes, des tablettes, un Espace Numérique de Travail pour chaque élève, un terrain multisport, ...) et de collaborer avec la communauté éducative (les communes, le SISCO, l'association de parents d'élèves APE SVVF , l'Inspection Académique, les représentants de parents d'élèves, les parents bénévoles, les employés communaux) sans qui tous nos projets seraient pas réalisables. Nous les en remercions.

Les projets ;

Les élèves vont à la piscine le Coliséum à Amiens du CP au CM2 chaque année pendant un trimestre.

Une grande sortie (musée ou nature) est organisée chaque fin d'année pour les trois classes.

Nous assistons tous au Cirque de Noël à Amiens.

Rencontres sportives avec l'USEP.

Spectacles et animations proposées par la Communauté de Communes d'Amiens.

Des matinées d'accueil et d'intégrations pour les Tout-petits (2 ans) dès le mois de janvier 2020.

Les CE2-CM1-CM2 partent chaque année en classe de découverte pendant une semaine (skier, faire de la spéléologie, du VTT, du canoë et peut être prochainement Sicile avec la ville jumelée à Vaux.

Les CP-CE1 correspondent avec une classe australienne. Nous remercions Corinne Héduin et Dan Meehan (le soldat Stan Meehan son grand-oncle repose au cimetière de Vaux) pour ce joli et riche échange. Le 27 août dernier, les élèves ont eu la chance de rencontrer Dan et son épouse lors de leur visite dans notre village.

Les dates importantes :

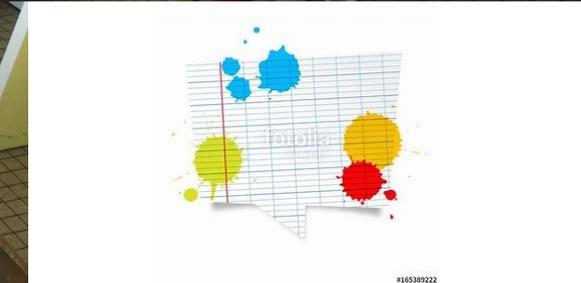
L'école organise deux événements ouverts à tous chaque année :

-un marché de Noël, cette année à Vaux le 20 décembre 2019.

-une kermesse (jeux, buvette, spectacle, tombola, repas) cette année à Saint-Vaast le 19 juin 2020.

Mme Honoré Maïté





Les lettres de l'alphabet

a	a	a	m	m	m
b	b	b	n	n	n
c	c	c	e	e	e
d	d	d	p	p	p
e	e	e	q	q	q
f	f	f	r	r	r
g	g	g	s	s	s
h	h	h	l	l	l
i	i	i	u	u	u
j	j	j	v	v	v
k	k	k	w	w	w
l	l	l	x	x	x
			y	y	y
			z	z	z





MARCHÉ FRANCO – SICILIEN SAMEDI 18 JANVIER 2020



Le marché franco-sicilien aura lieu le samedi 18 janvier 2020 avec ses produits habituels, oranges, huile d'olive, pesto, fromages et autres, anchois, organ, tomates séchées, amandes et autres produits bio locaux.

Nous procéderons, cette année, à une pré-réservation des produits avec un retrait le samedi matin dans la chapelle de Frémont. De 10h00 à 13h00.

Le marché sicilien sera ouvert au public de 10h à 17h30 à la salle des fêtes de Vaux en amiénois. Nous serons heureux de vous proposer à la dégustation, oranges Washington, jus d'orange, Spritz et vins siciliens depuis notre bar éphémère dans la salle des fête de Vaux.

Les bons de commande vous seront distribués en boîte aux lettres dès décembre.

**Le Président de l'association Franco- Sicilienne
François DENDELEUX**



Église Saint-Firmin-le-Martyr (Chœur de la nef) de XVIII^e siècle



Chapelle Sainte-Anne (Chapelle de XVIII^e siècle, restaurée)



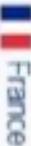
Église Saint-Firmin (présent) (Église Saint-Firmin construite au 20^e siècle)



Église Saint-Firmin de Vaux-en-Amiénois



Présentation

Culte	catholique
Type	église paroissiale
Rattachement	diocèse d'Amiens
Début de la construction	XVII ^e siècle
Fin des travaux	XIX ^e siècle
Géographie	
Pays	 France
Province	 Picardie
Région	Hauts-de-France
Département	Somme
Ville	Vaux-en-Amiénois
Coordonnées	 49° 57' 47" nord, 2° 14' 57" est

Église Saint-Firmin

L'église Saint-Firmin de Vaux-en-Amiénois est une église située sur le territoire de la commune de Vaux-en-Amiénois, dans le département de la Somme.

L'église de Vaux est dédiée à saint Firmin le martyr, premier évêque d'Amiens, elle fut construite au XVII^e siècle. Avant la Révolution française, l'église dépendait du chapitre cathédral d'Amiens. Celui-ci fit peindre ses armes à l'intérieur de l'église en 1696, lorsqu'on abattit le jubé qui séparait la nef du chœur. Au XIX^e siècle, la nef fut agrandie et le portail réparé en 1875.

Caractéristiques

L'église, construite en craie, est composée d'un chœur et d'une nef surmontée d'un clocher quadrangulaire recouvert d'ardoise. Le mur pignon du XVII^e siècle est percé d'une porte en anse de panier, surmontée d'un arc en accolade. La petite pietà sculptée malheureusement mutilée, qui surmonte la porte sud est elle aussi du XVII^e siècle.



Sur le mur extérieur de l'église Saint-Firmin du 16^e siècle, on remarque cette petite pietà en pierre, haute de 40 centimètres et finement ciselée.



Eglise Saint Firmin Vaux en Amiénois (80260)

Firmin d'Amiens



Saint Firmin sur une peinture du XVIIIe siècle

Saint Firmin

Le père et la mère de saint Firmin, qui étaient des plus riches et des plus considérables de la ville de Pampelune, en Espagne, à la fin du Ier siècle, furent convertis à la foi par saint Honestus, prêtre de Toulouse et disciple de saint Saturnin. Convaincus que de la première éducation dépend ordinairement le reste de la vie, ils mirent leur fils entre les mains de ce saint ecclésiastique, qui l'instruisit et le prit pour compagnon de ses courses apostoliques.

Prêtre à vingt-quatre ans, Firmin eut tant de succès dans ses prédications, que saint Honorat, successeur de saint Saturnin à Toulouse l'ordonna évêque, pour évangéliser les païens. L'évêque missionnaire parcourut les Gaules, évangélisa Agen, Clermont, Angers, Beauvais, essayant plusieurs fois la persécution, battu de verges, chargé de chaînes, jeté dans les cachots.

Amiens fut la dernière et la plus glorieuse étape de l'apôtre, qui y fita son siège. Dès les premiers jours, le sénateur Faustinien fut converti avec toute sa famille. Firmin joignait aux charmes de son éloquence le témoignage invincible d'une multitude de miracles. Un jour c'est un homme borgne qui en est l'objet ; le lendemain, ce sont deux lépreux ; puis des aveugles, des boiteux, des sourds, des muets, des paralytiques, des possédés du démon. Peu de temps après son arrivée, les temples de Jupiter et de Mercure furent complètement déserts. Firmin eut la tête tranchée.

Naissance	272
	Pampelune, Espagne
Décès	25 septembre 303 (à 31 ans)
	Amiens, France
Vénéral par	Régise catholique romaine
Fête	25 septembre
Saint patron	Amiens (France), Letaka (Espagne), Navarre



Châsse



Plaque commémorative, (apposée sur le pignon Nord, impasse de l'Eglise) restauration église 1866.

BERNARD Maire de Vaux 1850-1873.

Pascal BONNEVAL Curé de Vaux.



Si t'es d'ichi !

Tarte fine de poires au maroille

INGRÉDIENTS

125 g de pâte feuilletée

10 g de beurre

2 poires

1/2 citron

1/2 maroilles

1 cuillère(s) à café de cumin

sel, poivre

Préchauffez le four à 180° (th. 6). Abaissez la pâte feuilletée sur une plaque à pâtisserie antiadhésive très légèrement beurrée. Posez dessus le cercle, détourez la pâte avec la pointe d'un couteau.

Pelez les poires, ôtez le coeur, coupez-les en lamelles fines. Citronnez-les. Réservez. Ecroûtez le fromage. Tranchez-le en lamelles.

Sur le rond de pâte feuilletée, intercalez les tranches de poire et les lamelles de maroilles.

Salez, poivrez. Enfournez à four chaud pendant 10 min. Saupoudrez de cumin. Servez chaud.



Nos diplômés de Juin que nous félicitons

PREVOT Laurine : BEP relation clients et usagers

DENDELEUX Arthur : BAC mention Bien

VELLA Estevan : BAC mention assez Bien

CARRE Chloé : Bac mention bien

En cas d'oubli, merci de vous rapprocher de la mairie pour une parution dans le prochain Tambour.



Le capitaine **David GRAVELINES**, chef de notre brigade de gendarmerie nous a quitté pour prendre le commandement de la brigade d'Albert.

Lors de son pot de départ, les élus et ses supérieurs hiérarchiques ont unanimement vanté ses compétences professionnelles et ses « qualités relationnelles et humaines remarquables », notamment « sa franchise, sa confiance, et son respect des autres, ainsi que sa grande disponibilité ».

Marcel DOMON nous a quitté

Il laisse derrière lui une famille unie dans la peine de son départ entourée de ses proches amis, partenaires de chasse et élus locaux avec lesquels il a collaboré tant d'années ; pour rendre un dernier hommage à sa mémoire.

De la cérémonie, jeudi 19 septembre, nous retiendrons ce profond recueillement qui a accompagné Marcel, enfant de la commune ; connu de tous pour son engagement en tant qu' élu et ancien Président de Chasse.

Nos pensées vont à la famille.



LES VAL'HEUREUX

RETROSPECTIVE DES ACTIVITES DU CLUB DES VAL'HEUREUX



Composition du bureau :

Président : François PETIT
Secrétaire : Daniel LELEU
Trésorier José ACUNA
Trésorier Adjoint : Brigitte ACUNA

Membres Actifs :

Michel CARRE
Joëlle CHADAL
Régis DAMMONNEVILLE
Nicole DEMARQUE

Francis MORDACQUE
Ginette PETIT
Madeleine POUSSART
Jean Claude PREVOT
Jean Claude SECRET

Une pensée pour nos disparus, Gérard WERMERT Président, Bernadette DELHOMEL Secrétaire, Fernande LESUEUR, Membres actifs.

Cette Association loi 1901 fondée il y a plusieurs années peut s'enorgueillir d'un bilan moral et financier en tous points excellents. Dès sa fondation, la municipalité donnait 1600€ par an afin de permettre d'avoir des finances saines. En 2015-2017 et en 2017-2018, le Président a demandé 800€ par an. En 2018-2019, le club n'a pas demandé de subvention car sa bonne gestion le permettait.

ACTIVITES TOURISTIQUES

De nombreux voyages où l'on comptait régulièrement entre 40 et 50 personnes ont permis aux habitants de la commune de visiter différentes régions en France et à l'étranger à des tarifs très attractifs. L'organisation de ces séjours a toujours été parfaite et chacun y a trouvé son compte.

Une journée sur le circuit du Souvenir avec 45 personnes (Musées d'Albert, Péronne, le trou de mine de la Boisselle, le Caribou, etc).

2 jours en Alsace à Mittelwihr, village situé sur la route des vins.

1 journée à Honfleur, le président étant à l'époque Francis MORDACQUE.

Une journée à Bruges en Belgique.

Une journée à Bruxelles en Belgique.

Une soirée au spectacle du Souffle de la Terre à Ailly sur Noye.

6 jours en Sicile dans la région d'Agrigente, région avec laquelle notre commune est jumelée depuis 2016.

6 jours de nouveau en Alsace dont 1 journée au Music Hall du Royal Palace de Kirrwiller connu dans toute l'Europe.

6 jours en Italie sur la côte Adriatique (voyage en avion) avec la visite de Venise, San Marino, la plus ancienne et la plus petite république du monde, Ravenne la ville des mosaïques ...

6 jours au Tyrol en Autriche avec la visite d'Innsbruck, capitale du Tyrol et Meran situé au sud du Tyrol.

ACTIVITES LOCALES

Chaque année le Club des Val'Heureux prend en charge l'animation de la fête du village, avec la traditionnelle course cycliste du samedi, ainsi que les festivités du 14 juillet.

Deux soirées cabaret avec le sosie de Johnny Hallyday et Jean Michel SEGUIN artiste amateur local.

Trois soirées « Concours de Manille ».

Trois Lotos dans la Salle des Fêtes.

Trois Karaoké.

PARTICIPATIONS AUX MANIFESTATIONS

En 2015, Commémoration de la 1^{ère} Guerre Mondiale à la Salle des Fêtes avec Musée éphémère fort apprécié des visiteurs.

En 2018, Organisation sur deux jours avec la commune de Saint Vast en Chaussée sur le thème des conflits du XX^e siècle (1^{ère} et 2^{ème} guerres mondiales et d'Algérie).

Engins militaires, camp militaire, soldats en tenue d'époque, groupe de cornemuses de l'Oise.

Un public très nombreux a pu profiter de ces commémorations qui ont été financées à hauteur de 1500€ par le Club des Val'Heureux.

Il me reste à remercier en tant que Maire toutes les personnes bénévoles qui ont œuvré pour ces animations.

Le Président François PETIT, et le bureau vous remercient chaleureusement de votre participation à tous ces événements.

Daniel LELEU





Autriche TYROL
Le glacier du KAUNERTAL
Altitude : 3500m



Merci à nos Annonceurs

SPÉCIALISTE EN PLATS CUISINÉS LIVRÉS
Collectivités et restaurants d'Entreprises



37, Rue des Vacillots
76510 SAINT NICOLAS D'ALERMONT
Tél : 02 77 23 20 00 - Fax : 02 77 23 20 19



CERISE & OLIVE



J.C. Auto

Véhicules d'import, neufs et occasions toutes marques

Tél./Fax 03 22 93 07 95
Portable J.C 06 07 02 95 27
Portable Julien 06 78 03 51 12

www.jc-autocamon.com - E-mail : jc-auto248@orange.fr
919, rue Nationale - 80450 PETIT CAMON



Loxagri
Espaces verts

10 Rue Rose BERTIN 80 100 ABBEVILLE
Tel : 03.22.25.91.93
ZONE ARTISANALE BLANCHE TACHE 80450 CAMON
Tél : 03.22.44.49.78
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF KUBOTA
CONCESSIONNAIRE STIHL VIKING AMAZONE

Suivez nos actualités
et nos promotions
sur notre page
Facebook 

WWW.LOXAGRI.FR

PRESTIGE EUROPE EVASION



80136 RIVERY

Tél. : 03 22 72 13 65 / PORT: 06 20 05 30 20

transport.voyageur@devisp2e.fr



Optique Bellegueulle
Votre opticien près de chez vous...

FLESSELLES
Ccial NETTO

03 22 91 19 34
flesselles@bellegueulle.net

Ouvert
du Mardi au Samedi
9H30 - 12H30
14H - 19H
Fermeture 18H le Samedi

BOISSONS AMIENOISES
S.A.R.L.

Bières — Eaux minérales — vins
LIVRAISON A DOMICILE
TEL : 03 22 89 32 10

466 av 14 Juillet 1789 80000 AMIENS

Intermarché
SUPER

Flesselles(80260)
RD 933
Le champ Saint Pierre

AFP

BAINS, CUISINE,
PLACARD,
PARQUET,
BUANDERIE ...

Vos projets nous inspirent

- Conception, dépose et pose de votre installation
- Sanitaire, carrelage, faïence, électricité, plomberie ...
- Conception standard ou sur mesure,
- Handibat

Agencement Faviot Patrice
VAUX EN AMIENOIS
TEL/FAX 03.22.40.41.67
MOBILE 06.20.72.71.58
faviot.patrice@orange.fr
www.agencement-faviot.fr



Merci de privilégier nos annonceurs chez qui le meilleur accueil vous sera réservé.



<http://vaux-en-amiennois.net>



mairie-vaux-en-amiennois@laposte.net

© Le Tambour de Vaux et Frémont
Ne pas jeter sur la voie publique
I.P.N.S.

